



# Présentation des chiffres de la sécurité enregistrés entre 2019 et 2022 sur le territoire de Montpellier

# SOMMAIRE

<b>1 - Une politique en matière de sécurité et de tranquillité publique ambitieuse pour agir au plus près des Montpelliérains.....</b>	<b>3</b>
A/ Des effectifs visant à renforcer la réponse en matière de sécurité.....	4
B/ Des outils au service de la sécurité et de la prévention à Montpellier.....	4
<b>2 - Contre l'insécurité et la délinquance : une coordination entre la police Municipale et Nationale qui fait ses preuves.....</b>	<b>6</b>
A/ Des faits de délinquance qui ont diminué de 17% entre 2019 et 2022.....	6
B/ Un partenariat renforcé.....	9
C/ Zoom sur l'action de prévention.....	11



# 1 - UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE AMBITIEUSE POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES MONTPELLIÉRAINS

La Ville de Montpellier réalise chaque année de nombreux investissements pour garantir la sécurité, la tranquillité publique et la qualité de vie des Montpelliérains. Depuis 2020, une politique ambitieuse en matière de sécurité et de tranquillité publique est en effet menée par la Municipalité.

Elle se caractérise par le développement des effectifs d'une part : la création d'une police Métropolitaine des Transports, d'une brigade de sécurité du logement social, une brigade des nouvelles mobilités pour le respect du bon usage des pistes cyclables, une brigade cynophile et d'autres part, par la mise en place d'outils dernière génération – l'arrivée en décembre 2021 de deux nouveaux postes mobiles - destinés à renforcer les actions de terrain de la police municipale dans tous les quartiers de la ville.

Des efforts salués à l'échelle nationale puisque le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé en février 2022, le déploiement de nouveaux policiers et l'installation à Montpellier, de la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale actuellement située en Île-de-France. Avec cet équipement, près de 320 nouveaux agents seront accueillis sur le territoire.

Le ministre de l'Intérieur a par ailleurs annoncé la création prochaine d'une brigade de sécurisation des transports en commun (BSTC). Cette nouvelle unité, qui comprendra entre 10 et 20 policiers nationaux, assurera des missions de sécurisation des gares, stations de transports en commun et réseau de transports en commun.

© CH.Ruiz/Montpellier3m





## A/ DES EFFECTIFS VISANT À RENFORCER LA RÉPONSE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le développement des transports en commun et ainsi que la perspective de la ligne 5 du tramway ouvre une nouvelle offre de service aux habitants de la Métropole.

C'est pourquoi il a été décidé la création d'une brigade de Police Métropolitaine des Transports (42 agents) ainsi qu'une brigade de sécurité du logement social (30 agents). Les effectifs actuels de la Police municipale de Montpellier sont de 186 agents à ce jour.

## B/ LES OUTILS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION A MONTPELLIER

La Ville de Montpellier répond aux attentes des Montpelliérains en matière de sécurité des personnes et des biens et a pour ambition de faire de la qualité de l'espace public, notamment en centre-ville, un enjeu majeur, afin de s'assurer que cet espace public soit mieux partagé et plus apaisé.

Durant ce mandat, l'équipe municipale investira 31,4 M d'€ pour créer ou rénover les infrastructures de sécurité.

- 25 M€ pour un hôtel des sécurités et l'acquisition de postes mobiles
- 2,4 M€ pour la vidéo protection urbaine
- 4 M€ pour la modernisation des locaux de sécurité

© CH.Ruiz/Montpellier3m



# EFFECTIFS ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION EN CHIFFRES

**186** policiers municipaux  
**45** ASVP

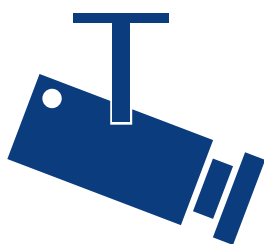


**3** postes mobiles

qui couvrent tous les quartiers et permettent d'assurer une meilleure proximité auprès des habitants

**319** caméras de vidéo protection

installées sur la voie publique pour autant prévenir que faire cesser les troubles à la tranquillité publique, ainsi qu'aider à renforcer les enquêtes de la police nationale



**12** sites

sous vidéo verbalisation

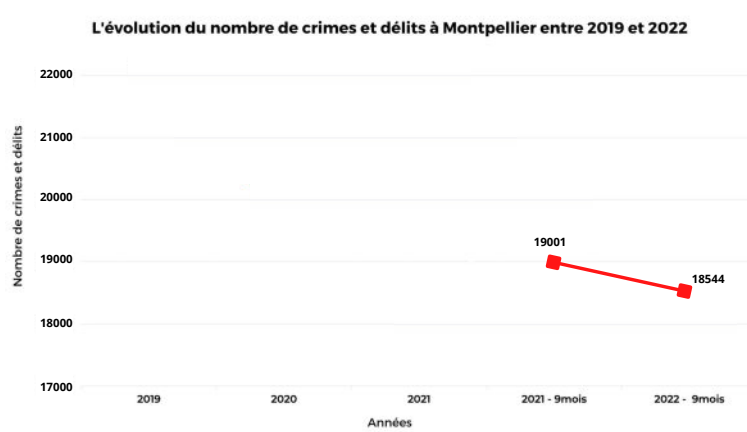
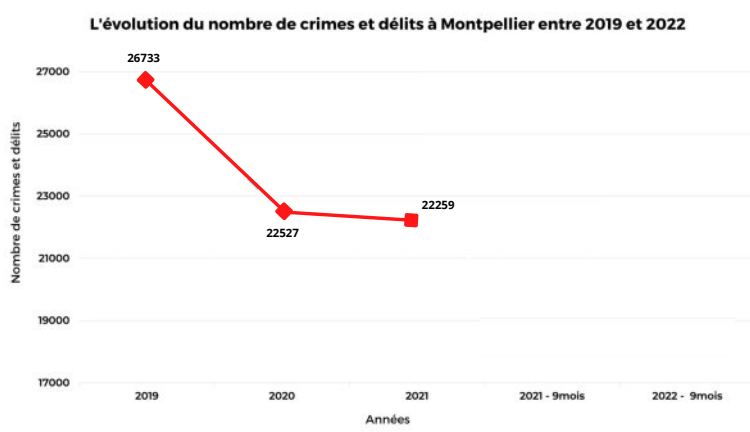
# 2 - CONTRE L'INSÉCURITÉ ET LA DÉLINQUANCE : UNE COORDINATION ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET NATIONALE QUI FAIT SES PREUVES

Ce qui distingue l'action de la Ville de Montpellier, c'est surtout le travail et la coopération étroite qui existe au quotidien entre les services de la police municipale et ceux de la police nationale et les services de l'Etat. Des missions de proximité que Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier a souhaité renforcer dès son arrivée, par des moyens matériels et humains supplémentaires qui s'articulent autour de plusieurs axes majeurs : la prévention, la sanction, la médiation et la réparation.

## A/ DES FAITS DE DÉLINQUANCE QUI ONT DIMINUÉ DE 17% ENTRE 2019 ET 2021

La Ville de Montpellier et l'Etat ont mis en place des patrouilles mixtes constituées de policiers municipaux et nationaux pour travailler en coordination et organiser ensemble des opérations de contrôle. Ces patrouilles ont pour but de renforcer la préservation de la tranquillité publique sur le territoire.

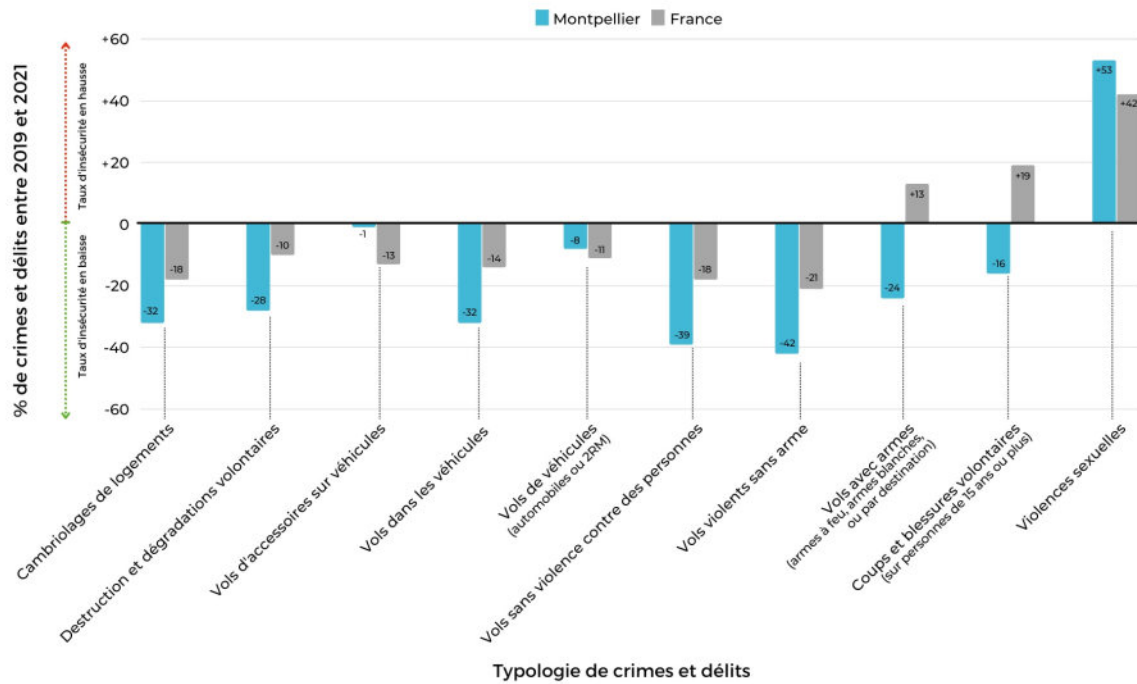
La présence quotidienne sur le terrain des policiers de la direction départementale de la sécurité publique, renforcée depuis le début du mois de septembre 2022 par le renfort de CRS, et la multiplication des opérations coordonnées entre les forces de sécurité intérieure et la police municipale participent à la baisse significative de la délinquance observée sur le territoire Montpelliérain.. En effet, la Ville de Montpellier enregistre une chute de **17 %** de la délinquance entre 2019 et 2021.



La comparaison entre 2019 et 2021 des principaux index de l'état 4001, révèle : la baisse de tous ces indicateurs (vols, destruction, cambriolages et coups et blessures) à Montpellier mis à part les violences sexuelles – tendance moins franche à l'échelle nationale.



## Variation des principaux indicateurs d'insécurité entre 2019 et 2021 à Montpellier et en France (en %)



© Lisse Manolo/Montpellier3m



## UN ARRÊTE POUR INTERDIRE LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

Face à la recrudescence de la consommation excessive de l'alcool chez les jeunes et des impacts sur leur santé, des troubles en matière de tranquillité publique occasionnés par des consommations abusives sur l'espace public, la Ville de Montpellier et la préfecture ont décidé de limiter l'accès au travers de la prise d'arrêtés en 2021 et 2022 interdisant la vente de boissons alcoolisées la nuit et la fermeture nocturne de ces établissements en fin de semaine. Ces restrictions s'appliquent sur des périmètres définis.

Ces arrêtés combinés à la réglementation nationale ont permis des verbalisations et des fermetures d'établissements commerciaux.



# 194

**Contrôles et/ou verbalisations des établissements ont été effectués en 2022 pour 182 en 2021.**

# 38

**Etablissements fermés administrativement par le préfet de l'Hérault à Montpellier en 2021**

Depuis le début de l'année 2022, les services de l'Etat ont fermé administrativement 29 établissements à Montpellier, dont 25 concernant des épiceries.





## B/ UN PARTENARIAT RENFORCÉ

### 1/Pilotage Ville

En 2021, le travail de veille mis en place par la Ville via le CLSPD sur le territoire, passe par l'animation de plusieurs instances soit 67 réunions :

- Des cellules de veilles plénières
- Des groupes de suivi et d'actions thématiques

### Cellules de veilles plénières

# 18

**instances ont été mises en place en 2021, de façon régulière, à l'échelle des 7 quartiers de la Ville.**

Celles-ci permettent de dresser un point sur le fonctionnement dans les quartiers et d'avoir un suivi des actions engagées :

- Port-Marianne
- Croix-d'Argent
- Prés-d'Arènes
- Centre
- Mosson
- Les Cévennes
- Hôpitaux-Facultés

### Groupes de suivi et d'actions

**Instances plus réduites et spécifiques à des territoires ou des équipements ont été mises en place en 2021, dans le prolongement des cellules de veille plénières ou pour répondre à des situations en fonction de l'actualité.**

# 49



#### CENTRE

- Veille sociale secteur Gély
- Point prévention situationnelle – Ecoles Gély
- Prévention et sécurité – square Bir Hakeim

#### NORD

- PRU copropriété des Cévennes – préfiguration contre allée Louis Ravas (Cévennes)
- Centre commercial Saint-Martin
- Réhabilitation du gymnase Alain Colas
- Rue Coligny – DEA
- Lac des Garrigues
- Chantier ANRU tour d'Assas

#### VILLE

- Piscines été 2021 : relatives aux 6 piscines installées sur la commune

#### SUD

- Bureau de Poste Saint-Martin
- Terrain d'Aventure - Parc Jean Vachet
- Incivilités Lemasson (rues Azéma et adjacentes)
- Aménagements des abords du lycée Pierre Mendès France

## 2/ Pilotage externe

### Les Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO)

Les groupes de partenariat Opérationnel sont des dispositifs pilotés par la Direction Départementale de la Sécurité publique de l'Hérault (DDSP). Ils traitent des thématiques suivantes : trafic de stupéfiants, le stationnement, rodéo, Vente à la sauvette, Squat et attroupement hall d'immeubles, SDF...



### Le Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD)

Le Groupe Local de Traitement de la Délinquance est un dispositif conduit par le Procureur de la République. En 2021, deux GLTD ont été ouverts :

- De février à Avril, ciblé sur le secteur de Gambetta, une partie de Figuerolles et de la Gare. Portant sur plusieurs problématiques telles que le trafic de stupéfiants, les commerces, les ventes à la sauvette...
- D'octobre à Novembre ciblé sur le secteur de Saint-Martin.  
En 2022, 2 GLTD ont été ouverts sur les secteurs de Celleneuve et Gambetta.

#### Une coopération policière plus marquée

Ainsi en 2021, 187 opérations conjointes Police Municipale et Police Nationale sont recensées dont des opérations réalisées dans le cadre des GLTD et GPO. Ces opérations sont également mises en œuvre pour des actions de sécurisation en lien avec des territoires ou des thématiques telles que les commerces, l'hygiène, la route ou encore les transports (en fonction des thématiques d'autres services et partenaires sont associés)

## C/ ZOOM SUR L'ACTION DE PRÉVENTION

La Ville de Montpellier a, en 2021 et 2022, engagé plusieurs dispositifs de prévention en lien avec les orientations qu'elle défend en matière de tranquillité publique, de sécurité et de prévention de la délinquance. Ils ont été mis en œuvre dans le cadre des travaux du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

---

# 63

**réunions ont été menées de janvier à novembre 2022. Elles ont été de 67 en 2021.**



---

### **Le « Rappel à l'ordre » (RAO)**

**Le « Rappel à l'ordre » est un dispositif permettant de convoquer les auteurs de faits générateurs de troubles à l'ordre ou à la tranquillité publics.** Il a une forme solennelle et permet au Maire ou à son représentant de rappeler les règles de droit ou de « vivre-ensemble » à respecter et les risques encourus eu égard aux agissements constatés.

**Huit séances ont été organisées** depuis le 30 mars 2021 et **36 Rappels à l'ordre ont été rendus :**

### **La « transaction proposée par le Maire »**

**La « transaction proposée par le Maire » est un dispositif permettant à une commune de bénéficier d'une indemnisation à hauteur du préjudice subi pour l'atteinte occasionnée à l'un de ses biens.** La Ville de Montpellier a souhaité développer cette alternative pour les dégradations légères sur le mobilier urbain ou sur les bâtiments lui appartenant.

### **Le Conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF)**

La Ville a souhaité consolider le travail de prévention de la délinquance par la création d'un Conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF). **Le dispositif devrait être opérationnel dès le début de l'année 2023.** Il permettra de soutenir les parents (ou les adultes exerçant l'autorité parentale) dans leur action afin d'éviter la dégradation d'une situation ou la bascule dans des actes de délinquance.

### **Travail d'intérêt général (TIG) / Travail non rémunéré (TNR)**

Le nombre de personnes accueillies au sein des services de la Ville et de la Métropole pour réaliser des heures de TIG ou de TNR a fortement augmenté entre 2020 et 2022.

---

# 49

**TIG/TNR ont été réalisés au sein des services de la Ville et de la Métropole pour la période de janvier à novembre 2022. Il était de 23 en 2021, contre 3 en 2020.**



## Prévention sur la consommation du protoxyde d'azote

Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier a, en juillet 2020, pris un arrêté interdisant la vente de ce produit aux mineurs. Un outil de prévention « original et inédit » a, en parallèle, été créé en association avec le CHRU et la Maison pour tous Louis Feuillade. Il a pris la forme d'un court métrage (Danger hilarant) réalisé avec 16 élèves de 3ème du collège des Escholiers de la Mosson.

Cette réalisation a, en 2021, reçu le « prix de la citoyenneté » lors du « Festival international du film de prévention et de citoyenneté jeunesse de la Rochelle ». L'Association nationale des membres de l'ordre du mérite lui a également décerné, en 2022, **le 2ème prix départemental de l'éducation citoyenne à titre collectif (dans la catégorie collège).**

## Création d'une équipe de médiation sociale de proximité

Une équipe de 6 agents de médiateurs de proximité a été créée par la Ville et déployée sur le Quartier de reconquête républicaine (QRR) Mosson dans le cadre de la création des « bataillons de la prévention » initié par le gouvernement (Comité Interministériel des Villes du 29/01/2021).

Les missions des médiateurs sont depuis mars 2022,

- L'écoute et l'orientation des publics ;
- La prévention des conflits et information des habitants ;
- La régulation des conflits au sein de l'espace public et/ou entre les habitants et les institutions ;
- L'accompagnement de la mise en œuvre du projet ANRU ;
- Une veille technique sur le territoire.

## Lutte contre les actes LGBTQI+phobes

Le travail de lutte contre les actes LGBTQI+phobes lancé en mai 2021 a été l'occasion d'amorcer un travail de réseau entre les acteurs locaux autour de trois axes :

- lever les freins au dépôt de plainte et favoriser la réponse pénale ;
- renforcer le repérage des actes et la centralisation des actes ;
- consolider le parcours d'accompagnement des victimes ainsi que le dialogue entre les institutions et les associations. d'un acte LGBTQI+phobe de le signaler et d'être, par la suite, guidée ou orientée vers l'interlocuteur le plus approprié.

Ces démarches se sont accompagnées d'une hausse du nombre de plaintes déposées pour des faits liés à l'orientation sexuelle sur le territoire de la ville. Le travail de réseau réalisé et le travail de police ont, en effet, permis d'identifier 44 faits LGBTQI+phobes sur le territoire de la ville en 2021. Ce chiffre était de 11 en 2020. Il est de 36 pour la période allant de janvier à août 2022.

## Actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes

La Ville s'engage à travers de multiples actions :

- Mise en ligne d'une page dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes <https://www.montpellier.fr/4156-sos-violences-conjugales.htm>;
- La communication et l'accès aux informations Réalisation d'un guide recensant les numéros d'appel et les différents relais existants au national et local pour les victimes de violences (femmes - personnes LGBT - enfants et jeunes) - Diffusion des 10 000 exemplaires entre octobre 2021 et mai 2022 sur différents sites accueillant du public et auprès des associations partenaires - Réalisation d'une nouvelle version en mai 2022 en vue de la diffusion de 10 000 nouveaux exemplaires à l'automne. Cf lien <https://www.montpellier.fr/4156-sos-violences-conjugales.htm>;
- Soutien à l'application App-elles Pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. A l'initiative de la Ville de Montpellier et de la Préfecture de l'Hérault (DDDFE) une campagne de communication invitant à télécharger l'application APP'ELLES a été lancée sur le territoire de Montpellier <https://app-elles.fr>

A destination des policiers municipaux 3 sessions de sensibilisation animées en binôme par le CCAS et l'association Via Voltaire sur le thème « Violences conjugales : repérer pour agir » se poursuivent et ont permis la sensibilisation de 36 policiers municipaux.

A destination du référent PM violences faites aux femmes et d'un policier de la brigade nuit : Un stage d'immersion est en cours de programmation pour ces agents au sein des services de la Police nationale de Montpellier.

## Dispositif « Maguelone »

En France, 86% des femmes ont été victimes « d'au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue au cours de leur vie ». Face à ce constat, une dynamique locale est engagée pour une ville plus inclusive, solidaire, égalitaire et vise l'obtention, pour tous, d'une liberté fondamentale : la liberté d'aller et venir en toute sécurité sur la voie publique.



Afin de renforcer l'entraide et accroître les mesures de protection à destination des femmes dans l'espace public, la Ville de Montpellier a créé un réseau de **zones dites « refuges » afin d'accueillir des femmes qui se sentent en insécurité ou victime d'agression sur l'espace public.**

À ce jour, 10 sessions de sensibilisation au dispositif ont été menées. Elles ont réuni **42 établissements (33 privés et 9 publics) sur les 96 établissements volontaires et 56 personnes (publics et privés confondus).** Le sticker sera prochainement apposé sur la vitrine des établissements sensibilisés

## Marches exploratoires des femmes

**Deux marches exploratoires** ont été mises en place, dans le centre-ville pour la sécurité des femmes, avec un panel féminin de tout âge, d'horizons sociaux économiques divers et dont les interactions avec les secteurs ciblés différents. L'objectif étant de mettre l'espace public à l'épreuve du regard des femmes, de leur ressenti sur l'insécurité qu'elles peuvent vivre et de leurs expériences, ces dernières ont répondu favorablement à l'idée de s'impliquer dans la gestion et dans la transformation de l'environnement ciblé par les marches.

## Organisation d'un colloque « Sécurité et cadre de vie » - 15 décembre 2022

Afin de permettre une compréhension plus fine de l'évolution de la délinquance, d'approfondir son diagnostic de territoire et de mesurer l'impact des choix politiques en matière de sûreté de tranquillité et de sécurité publiques, la Ville de Montpellier a engagé un partenariat avec des enseignants-chercheurs de l'Université de Montpellier ainsi qu'avec le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU). Début 2022, d'enquêtes portant sur le cadre de vie et le sentiment d'insécurité sur le périmètre du centre-ville ont été mises en oeuvre.

La restitution de ces enquêtes sera présentée lors d'un colloque intitulé « Sécurité et cadre de vie » jeudi 15 décembre 2022 dans les locaux de la Faculté de droit et de Science Politique. À cette occasion, des débats seront ouverts en présence de professionnels et du public sur des sujets de prévention et d'insécurité.

## CONTACT PRESSE

Malika FARHI  
Attachée de presse  
Montpellier Méditerranée Métropole  
Ville de Montpellier  
**Tél. 04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77**  
**m.farhi@montpellier3m.fr**  
**montpellier3m.fr - montpellier.fr**

 @PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

